



LE PARC SENY

Autour de la Woluwe

Maillon de la chaîne des parcs aménagés dans la plaine de la Woluwe, le parc Seny (à Auderghem et Watermael-Boitsfort) ne présente pas la richesse écologique de son voisin le parc Ten Reuken, mais constitue néanmoins une liaison verte qui permet aux espèces de se déplacer sans interruption le long de la rivière. Il est aussi l'un des éléments importants du maillage bleu bruxellois puisque c'est dans son périmètre que la Woluwe retrouve un cours à ciel ouvert.



UN PEU D'HISTOIRE

A proximité de l'entrée du parc Seny, le long de la Woluwe, se trouvait autrefois un moulin à eau. Sa construction remonterait à 1270. Au fil des siècles, il connut nombre de propriétaires, d'appellations et de fonctions. Lorsque l'industriel Albert Seny l'achète en 1836 avec les terrains qui l'entourent, il servait à la fabrication de papier. Il le transformera en teinturerie de coton. Plusieurs petites industries s'installent à cette époque-là dans les environs. Mais en dehors de cela, la vallée de la Woluwe à Auderghem, parsemée d'étangs, de marécages et de prés n'est pas encore très urbanisée.

Lorsque, sous la houlette de Léopold II, la création du boulevard du Souverain se dessine au tout début du 20^e siècle, les industries sont priées de déménager pour ne pas dénaturer le paysage et nuire ainsi au prestige de la nouvelle avenue et des nombreux espaces verts qui devront la mettre en valeur. La fabrique de produits antiseptiques qui s'est installée dans le moulin et dans les bâtiments annexes en 1894, est concernée. Tous les bâtiments, vidés de leurs occupants, disparaîtront progressivement.

Les terrains de l'actuel parc Seny appartenaient à l'Etat puisqu'ils faisaient partie des parcelles expropriées dans le cadre de la construction du boulevard du Souverain. Il resteront pendant plusieurs décennies à l'état de friche et de zone humide. Certes, il y eut en 1937, un projet de bassin de natation, mais il fut sans lendemain.

L'idée de créer à cet endroit un parc traversé par la Woluwe date des années 50 ; une époque où de nombreux espaces verts furent aménagés à Bruxelles. La perspective de l'Expo 58 permettra de faire avancer le projet : la conception d'une sorte d'arboretum regroupant des arbres, des arbustes, des plantes et des fleurs d'essences variées, mais particulièrement odorantes. Inauguré en 1963, le parc prendra le patronyme de l'un des derniers propriétaires du moulin qui pendant plus de 600 ans fixa le lieu sur les cartes.



DESCRIPTIF GENERAL : UNE ESTHETIQUE DE TRANSITION

Le parc Seny a la forme d'un quadrilatère, traversé de part en part, dans le sens de la longueur, par le cours de la Woluwe. Coulant à ciel ouvert et bordée ici et là de peupliers et de saules, la rivière en est la colonne vertébrale. Ce parc est délimité à l'ouest par le boulevard du Souverain et à l'est par le décor imposant de deux immeubles de bureaux construits dans les années '60 et '70.

Lorsque le parc a été aménagé, à la fin des années 50, une esthétique et des principes nouveaux commençaient à influencer l'art des jardins : après les vastes ensembles paysagers à l'anglaise, si caractéristiques de l'époque du roi bâtisseur, se profilait une esthétique plus rigide constituée d'éléments aux contours plus réguliers. Le parc Seny témoigne de ce changement. Certes, les chemins balisent encore l'espace en créant de belles courbes et de belles perspectives, mais ils serpentent autour de massifs découpés plus géométriquement. Un petit étang circulaire complète cette composition qui témoigne d'un aménagement soigné en harmonie avec le relief naturel du site.

Les plantations du parc Seny sont très variées et souvent peu répandues à Bruxelles parce que l'idée de départ était d'y rassembler une collection d'arbres et d'arbustes qui ravirait les botanistes. Mais ce n'est pas son seul attrait. Une partie du parc a aussi été aménagée en accordant une attention toute particulière aux malvoyants. Classées par senteurs, les plantes induisent un cheminement doublé d'indications et d'infrastructures (pavés de différentes textures, rail de sécurité...) spécialement adaptées à ce public particulier.

La promenade verte, cette grande balade cycliste et pédestre qui, en ceinturant la Région, permet de découvrir Bruxelles et nombre de ses espaces verts, traverse le parc Seny.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Le caractère botanique du parc Seny se traduit aujourd'hui par une grande variété de conifères et de feuillus dont un certain nombre figurent dans la liste des arbres remarquables de la Région bruxelloise : des pins noirs (*Pinus nigra*), un chêne à cupules chevelus (*Quercus cerris*), un magnifique chêne de Hongrie (*Quercus frainetto*), un bouleau de jacquemont (*Betula jacquemontii*), un saule blanc (*Salix alba*), diverses sortes de peupliers (*Populus tremula*, *canescens*, *lasiocarpa*...), des massifs de noisetiers (*Corylus avellana*)... Sans compter les arbustes et les plantes vivaces, eux aussi peu communs (*Hydrangea*, *Magnolia*, *Cornus*).

Le long de la Woluwe, un « corridor vert » a été rétabli. D'une largeur de quelques mètres, il est entretenu par simple fauchage ce qui permet le développement d'une riche faune d'insectes qui, butinant sur les épilobes hirsutes et les salicaires, assurent la continuité écologique de la vallée. Les plantes d'eau y trouvent un terrain propice, créant un biotope favorable à diverses espèces de poissons : gardons, perches et épioches.

Le parc Seny est l'une des stations de la zone spéciale de conservation Natura 2000 qui, à Bruxelles, englobe la forêt de Soignes, ses lisières, les domaines boisés avoisinants et la vallée de la Woluwe. Ce territoire est protégé car il fournit les principaux gîtes (repos, nourriture, reproduction et hibernation) à 14 espèces de chauves-souris et en particulier à la barbastelle, le vespertilion des marais, le vespertilion à oreilles échancrées et le grand murin.

PRINCIPE DE GESTION

La gestion du parc Seny conduite par Bruxelles Environnement-IBGE est à la fois horticole et écologique. Horticole parce que les essences en présence sont souvent rares et intéressantes et parce qu'il y a beaucoup de plantes vivaces. Ecologique parce que le long des berges de la Woluwe, une zone humide a été recréée et y bénéficie d'une gestion différenciée : la fauche une à deux fois par an est préférée à la tonte pour favoriser la réapparition de la biodiversité.

Il y a peu, certaines infrastructures du parc ont été restaurées : les ponts, le dallage, l'étang... Les berges de ce dernier ont en effet été aménagées en pente douce ; des roseaux et des plantes aquatiques y ont été plantés pour favoriser le développement d'une végétation et d'une faune typique des zones humides.

ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, le parc du Bergoje.
- Au nord-est, le jardin expérimental Jean Massart et le Rouge-Cloître.
- A l'est, la forêt de Soignes.
- A l'ouest, le parc de la Héronnière et les étangs des Pêcheries.
- Au sud, le parc Ten Reuken et la forêt de Soignes.

Superficie : 3 hectares 12 ares

Typologie : Parc de promenade

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE

Classement : Le parc Seny n'est pas classé.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Non clôturé, le parc Seny est accessible à tout moment. Des gardiens y effectuent de fréquents passages en journée.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Police au 02/373 58 11

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

EQUIPEMENTS

Kiosque, ponton en escalier autour de la mare, bancs, poubelles, panneaux signalétiques et espace didactique sur les espèces végétales indigènes.

ENTRÉES

Aire de jeux pour les enfants de 3 à 7 ans avec bac à sable, balançoire, deux structures combinées, ressorts. Terrain de pétanque, parcours sensitif pour les aveugles, tracé cycliste, pont en béton surplombant la Woluwe, zone « chiens en liberté » entre le boulevard du Souverain et la Woluwe, distributeur de pinces crottes, panneau d'information, local des gardiens, réverbères, bancs, poubelles.

ACCESSIBILITÉ PMR

Sans problème. Tous les chemins sont macadamisés. Par ailleurs pour les aveugles et les mal voyants, un petit itinéraire spécifique a été aménagé à l'angle de la rue Charles Lemaire et du boulevard du Souverain.

TRANSPORTS PUBLICS

Bus : 41, 72 (Herrmann-Debroux), 42 (Transvaal)

Tram: 94 (Parc Seny)

Métro : 5 (Herrmann-Debroux).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les brochures de Bruxelles Environnement-IBGE :
 - Vers une gestion écologique des parcs régionaux bruxellois.
 - La vallée de la Woluwe.
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la [galerie de photos](#) de la Virtual Landscape Galery.
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [la promenade verte](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [Natura 2000](#).

